

bien vivre

Domaine d'étude de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »

Séminaire « (In-)hospitalité des lieux ? »

Mémoires 2020-2021

**Grandir dans un Grand ensemble : discours et usages
par et sur les jeunes habitantes.**
Confrontations de récits urbains dans la copropriété des Rosiers

Pauline TRAYNARD - Direction : Nadja MONNET



Mémoires 2020-2021

Séminaire « (In)hospitalité des lieux ? »,
département de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »,
École nationale supérieure d'architecture de Marseille,
184, avenue de Luminy, case 924,
FR-13288 Marseille Luminy, CEDEX 9

Équipe encadrante :
Fleur Beauvieux, Matthieu Duperrex, Jean-Marc Huygen,
Nadja Monnet, Julia Rostagni et Arnaud Sibilat.

© textes et photos : auteur-e-s, sauf mentions.
© photo de couverture : d'après Léa Pizzanelli.

Voir les autres travaux du séminaire :

<https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensam/de4/in-hospitalite-des-lieux/>

SOMMAIRE

Introduction. Être bénévole dans la copropriété des Rosiers : être un interlocuteur en lien avec le monde extérieur et témoin des usages de l'espace commun.....	6
1. La copropriété des Rosiers : un parc social de fait.....	9
1.1. Question sociale des Grands Ensemble	
1.2. Contexte de construction de la copropriété des Rosiers	
1.3. La décadence de la copropriété des Rosiers	
2. Violence et actes illégaux dans la copropriété des Rosiers.....	20
2.1. Représentations et discours médiatiques	
2.2. Discours basés sur un code social propre aux cités	
2.3. Positionnements physiques et sociaux des habitants	
3. La présence des acteurs associatifs.....	32
3.1. Culture de la rue et fonctionnement des ateliers de rue	
3.2. L'espace d'atelier comme support de relations sociales	
3.3. La présence des acteurs associatifs comme symbole de disqualification sociale	
4. Discours et pratiques de l'espace commun par les jeunes-habitantes.....	43
4.1. Gestion des relations sociales dans l'espace commun	
4.2. Décryptage visuel des usages et référentiels normatifs	
4.3. Environnement et apprentissage de la vie sociale dans la copropriété	
Conclusion. De la question sociale à la question architecturale : les récits urbains comme matières de projet.....	56
Bibliographie.....	62
Références audiovisuelles.....	66

RÉSUMÉ / Que signifie «vivre dans un Grand ensemble»? Quels discours les habitants, et notamment la jeunesse-habitante, formulent-ils à l'égard de ce lieu de vie? Les récits urbains sont à la fois «ce que disent les lieux» par leur pratique ou par leurs formes urbaines et architecturales et ce qui «est dit des lieux» par les habitants et les non-habitants. Il faut donc prendre en considération les faits racontés par les habitants, les acteurs associatifs ou autres usagers des lieux, les médias et ceux que racontent les usages de l'espace. Les récits urbains se racontent non seulement de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur, ce qui rend compliqué une analyse objective de ces espaces. Au travers de cette réflexion, il est donc question de comprendre comment les récits urbains sur et dans les Rosiers, une copropriété dégradée, à Marseille s'entremêlent, se confrontent ou peuvent être mis en parallèle en fonction des thématiques abordées. Grâce à une enquête de terrain, durant des Ateliers de rue, j'ai souhaité collecter et transcrire les paroles de jeunes habitants. En mettant en parallèle leurs perceptions de la copropriété, mes propres perceptions et celles d'autres auteurs, émergent sujets et points de vues en lien avec la question sociale des Grands ensembles. Les questions de la violence, de l'accompagnement social et de la jeunesse-habitante sont autant de sujets en soi, que de sujets reliés les uns aux autres voire, à d'autres encore. De ce fait, une analyse des récits urbains permet de prendre en considération l'ensemble des facteurs qui influent sur le fonctionnement social et spatial de ces lieux d'habitat collectifs et populaires.

MOTS-CLÉS

Marseille
Grands Ensembles
Jeunesse
Discours et usages
Copropriété des
Rosiers
Atelier de rue

Introduction. Être bénévole dans la copropriété des Rosiers : être un interlocuteur en lien avec le monde extérieur et témoin des usages de l'espace commun.

Durant plusieurs mois, j'ai réalisé un bénévolat dans l'association « Art et Développement » qui organise des ateliers de peinture dans les espaces communs des Grands ensembles. Lors de mon intervention dans la copropriété dégradée des Rosiers, à Marseille, j'ai été bouleversée par la condition de vie des habitants que je considère vivre dans un environnement particulièrement dégradé (FIG. 1, photographies personnelles de la copropriété des Rosiers). Cette copropriété se situe dans le 14^e arrondissement de Marseille, dans la partie Nord de la ville communément appelée les Quartiers Nord. Ces ateliers m'ont permis d'être en immersion durant six séances d'environ deux heures, ce qui a façonné mon rapport personnel au site.

Dans ce texte, je retranscris mes observations de terrain et les discours que m'ont tenus les habitants sur leur lieu de vie. Il sera intéressant de constater que l'ensemble des récits formulés à l'égard de la copropriété des Rosiers sont divers, interdépendants mais aussi contradictoires. C'est pourquoi, j'ai souhaité m'intéresser à la confrontation de ces récits et analyser la manière dont ils s'entremêlent et influencent les usages des espaces communs.

Il est donc question dans cet article d'analyser « ce que disent les lieux » lorsqu'ils sont vécus et/ou racontés et selon quelles modalités. J'ai donc choisi de raconter ma propre perception du site à travers

l'évolution de mon rapport personnel à ce dernier. D'abord, celui d'une citadine marseillaise qui n'entretient aucun lien physique avec les habitants de la cité ; ensuite, d'une bénévole participant à l'action sociale dans la cité ; enfin d'une enquêtrice sur place. L'évolution de mon statut permet de séparer mon discours en trois points de vue qui peuvent être mis en parallèle avec d'autres récits, sur la copropriété ou sur les Grands ensembles d'une manière plus générale. Dans un premier temps, je me focaliserai sur la question sociale au travers de la copropriété des Rosiers qui est un parc social de fait. Puis, dans les trois parties suivantes, il sera question d'analyser trois situations que j'ai vécues, lors de ma première visite sur site. Je mêlerai alors mes ressentis et mes observations sur site aux témoignages d'habitants, en m'appuyant sur des résultats d'études en sciences humaines et sociales.

Les trois moments choisis sont : mon entrée dans la copropriété, ma participation à un atelier de rue et ma présence sur site après l'atelier. La première situation permet de prendre en compte les représentations liées à la violence, dans mon propre récit urbain, tout en analysant ceux formulés sur ce thème, par d'autres (notamment la presse), à l'égard du site. Le second moment évoque la présence d'acteurs associatifs et mon rapport personnel au site durant l'atelier, ainsi que les récits urbains formulés par l'ensemble des usagers du site à ce moment-là. Enfin, le troisième interroge les pratiques des espaces communs et leur représentation en l'absence des acteurs associatifs, mettant en parallèle les discours formulés sur et par la jeunesse habitant les lieux.



FIG. 1. Photographies personnelles de la copropriété des Rosiers.

1. La copropriété des Rosiers : un parc social de fait

1.1. Question sociale des Grands ensembles

Bien que les parcs HLM des Grands ensembles aient permis de pallier l'évident manque de logements après la Seconde guerre mondiale et qu'ils logent actuellement 15% de la population française, ces faits ne font pas contrepoids à la virulence des critiques et aux représentations négatives dont font l'objet actuellement ces espaces (Donzelot, 2012). Depuis l'arrêt officiel de leur production en 1973, les politiques de la ville n'ont eu de cesse de vouloir résoudre la question sociale qu'ils symbolisent. Pour Donzelot (2009), la question sociale est devenue, avec les politiques de la ville et les projets de rénovation urbaine qui interviennent dans les Grands ensembles, une question architecturale : la forme architecturale (tours et barres) de ces morceaux de ville dessinant les limites spatiales à cette question sociale. Depuis leur création, les jeunes font notamment l'objet d'une attention particulière des politiques publiques dans les Grands ensembles (Tellier, 2008 : 1). D'après Ruel *et al.* (2018), la question de la présence de la jeunesse dans l'espace public a surgi à partir de la crise des années 1970, en partie liée à l'impossibilité pour l'État d'inscrire sa jeunesse dans l'avenir économique du pays. En réalité, cette question sera traitée par les pouvoirs publics dans les années 1980. L'espace urbain est alors devenu un lieu représentatif de cette jeunesse qui n'a pas de travail et qui « erre sans but » engendrant alors un problème d'une trop grande présence dans l'espace public (*ibid.*). Si les jeunes, leur

nombre et leur manière d’user des espaces urbains représentent déjà une question partagée sur l’ensemble de la ville, les pouvoirs publics souhaitent d’autant plus encadrer ceux habitant en Grand ensemble, car ils sont principalement d’origine étrangère et enfants de prolétaires, le symbole d’une menace potentielle (Tellier, 2008 : 1). Dans ce cadre-là, la prise en charge des jeunes par les équipements collectifs fait l’objet d’une attention toute particulière dès l’édification des Grands ensembles avec l’apparition de centres sociaux (*ibid.* : 4). Ainsi, ces jeunes incarnent deux grandes catégories de questionnement des politiques publiques actuellement : la question sociale qui se cristallise par la forme architecturale des Grands ensembles et la question des jeunes dans l’espace public. C’est pourquoi, j’ai choisi de focaliser mon enquête de terrain sur les jeunes habitant les Grands ensembles. Le terme de « jeunes » me permet de ne pas cibler une tranche d’âge en particulier, mais de m’intéresser à ce que font les jeunes « dans et de l’espace » à travers l’analyse des modes d’occupation de leur espace commun et de leurs témoignages, à la manière de Sophie Ruel *et al.* (2018) qui réalisent leur enquête sur les espaces publics toulousains et la jeunesse des 11-28 ans.

1.2. Contexte de construction de la copropriété des Rosiers

C’est donc sur un Grand Ensemble en particulier, la copropriété des Rosiers, à Marseille, dans le 14^e arrondissement de Marseille, que j’ai décidé de porter mon attention. Construite entre 1954 et 1957, par l’architecte Jean Rozan, elle s’inscrit dans un plan d’extension d’urbanisme de la ville qui réquisitionne dès 1943 des terrains au Nord du centre-ville historique pour pallier le manque de logement (FIG. 2, localisation de la copropriété des Rosiers, fond de carte : géo-portail, octobre 2020).



FIG. 2. Localisation de la copropriété des Rosiers, fond de carte : géo-portail, octobre 2020.

Dans le contexte de post-guerre, le quartier de St-Gabriel, entre le Canet et Plombières, rassemble de nombreux points forts pour une édification de logements, de par sa proximité avec les lieux de travail, un sol déjà viabilisé, et la présence de nombreuses propriétés. Il est ainsi déclaré d'utilité publique (Durousseau, 2009). Différents Grands ensembles sont alors édifiés : la copropriété des Rosiers, la Marine bleue, la Marine blanche et la cité SNCF (FIG. 3, copropriété des Rosiers et Grands ensembles à proximité, fond de carte: géo-portail, octobre 2020). De 1953 à 1959, les chantiers se succèdent (*ibid.*). Tandis que les Grands ensembles de la Marine sont des ensembles de logement à vocation sociale, la copropriété des Rosiers a pour objectif de faciliter l'accès à la propriété des employés de la Régie autonome des transports de la ville de Marseille (ratvm), de l'huilerie Unipol et de la société des eaux et de la réparation navale. C'est pourquoi, elle est financée en grande partie par le « 1% logement » (*ibid.*), cotisation d'entreprises qui participent à « l'effort de logement » afin de permettre l'accès à la propriété des classes sociales populaires.



FIG. 3. Copropriété des Rosiers et Grands ensembles à proximité, fond de carte: géo-portail, octobre 2020.

L'opération réalisée aux Rosiers se constitue de 727 logements, répartis dans 5 barres en R+10 ou R+12 et 9 blocs en R+3 ou R+5 pouvant accueillir jusqu'à 2500 personnes, sur une parcelle de 7,7 hectares (Durousseau, 2009). Les bâtiments sont disposés dans deux axes Nord-Sud et Est-Ouest, selon le principe du chemin de grue (FIG. 4, localisations des entrées de la copropriété des Rosiers et disposition des constructions, fond de carte : géo-portail, octobre 2020). Celui-ci permet une édification rapide des bâtiments et limite l'ombre que se font les bâtiments les uns sur les autres.

Pour l'artiste-urbaniste Nicolas Mémain, les barres d'habitation seraient des objets plastiques « un peu bosselés » mais « tendres comme un gros nounours », car les façades sont peu esthétiques – au regard des critères architecturaux actuels –, mais le parcours architectural qui permet de gravir les bâtiments mérite qu'on s'y arrête : « c'est un peu le Corbusier des Quartiers Nord » (Mémain, 2020 : entretien filmé réalisé par Adam Pianko). En effet, avec son label « Patrimoine du XX^e siècle », la copropriété a été reconnue comme lieu d'habitation inspiré du concept d'immeuble-villa de Le Corbusier. Le bâtiment est desservi par un système de circulation verticale principale permettant d'atteindre des niveaux de plateforme – tous les trois ou quatre étages. De ces étages de plateformes, de nouveaux escaliers permettent de monter aux niveaux des appartements, mais aucun escalier n'assure la descente à l'étage inférieur. Ainsi, de ces étages plateformes, les habitants ne peuvent que monter et non descendre. Les étages de plateforme sont donc des opportunités de découvrir le paysage urbain à différentes échelles, en même temps qu'ils permettent de penser le grand collectif d'habitation par l'empilage de plus petits bâtiments (FIG. 5, fonctionnement des circulations en coupe et en plans. Source : Durousseau, 2009).

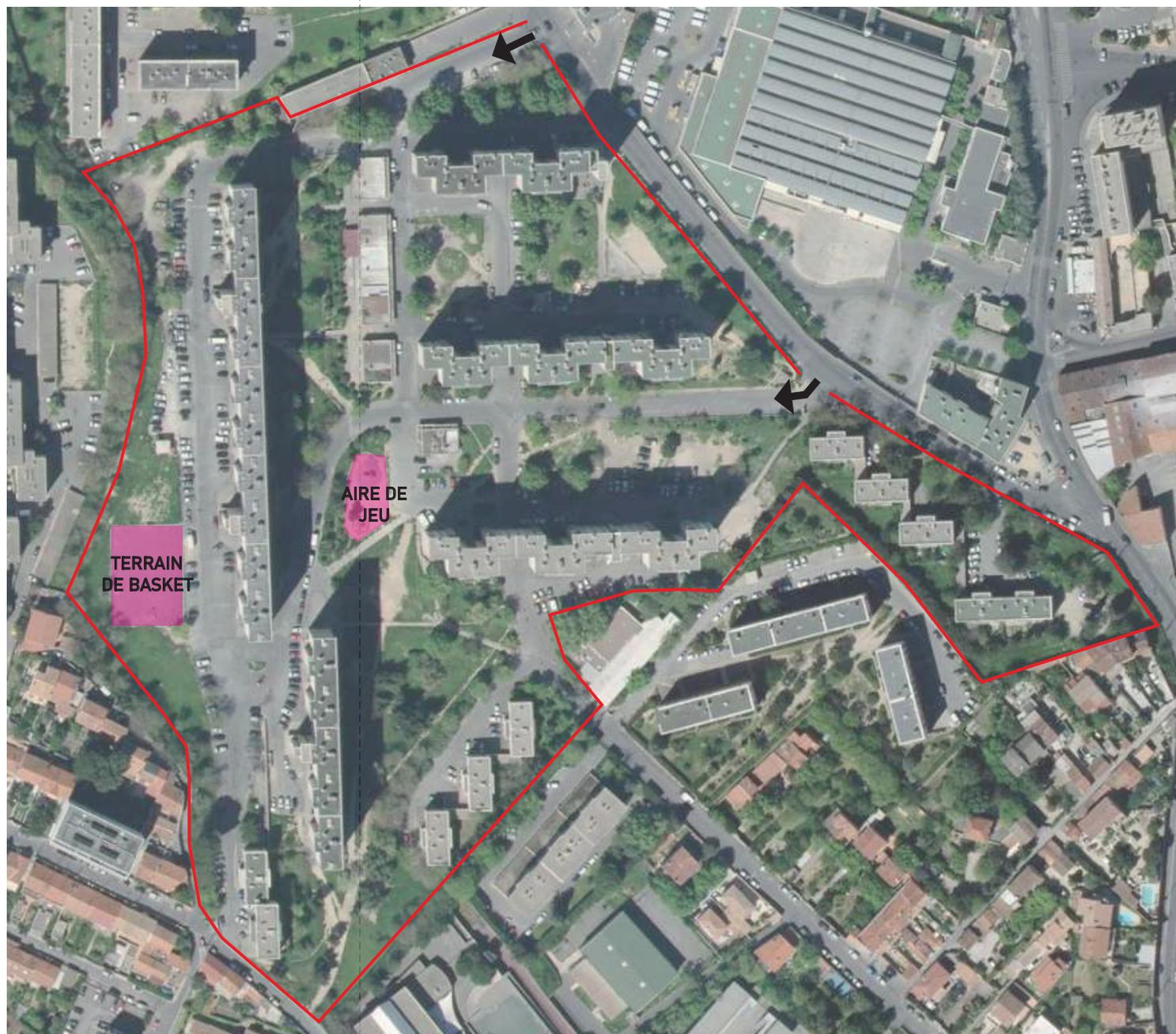
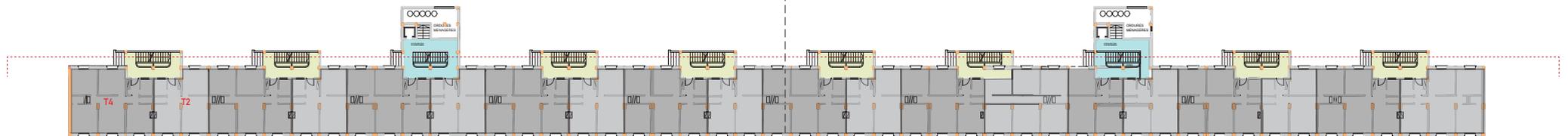
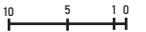
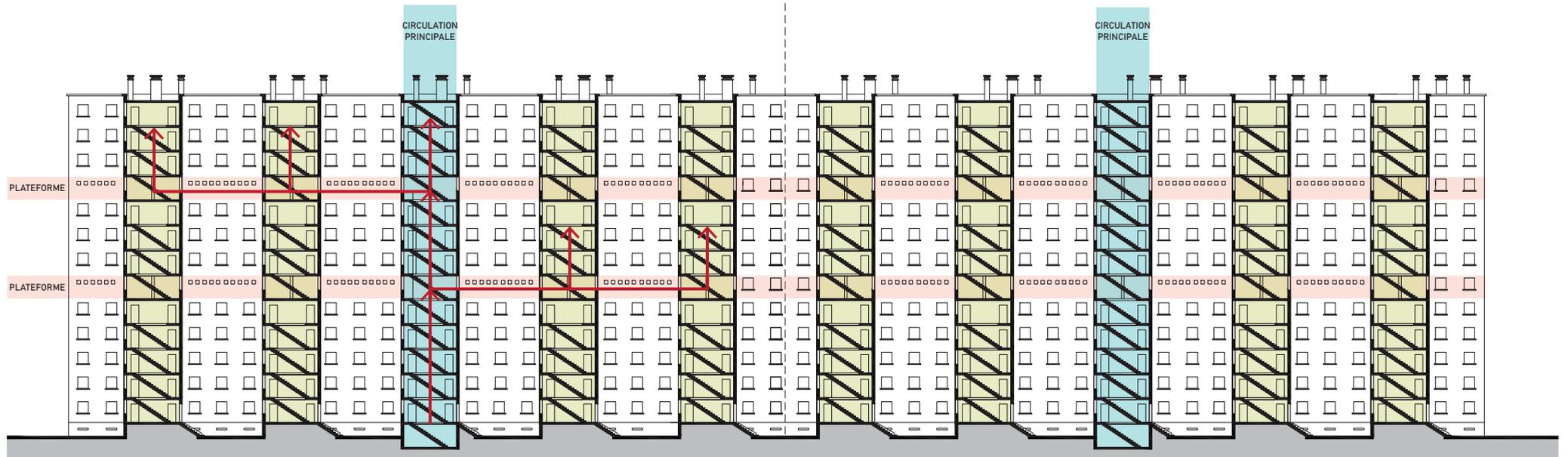
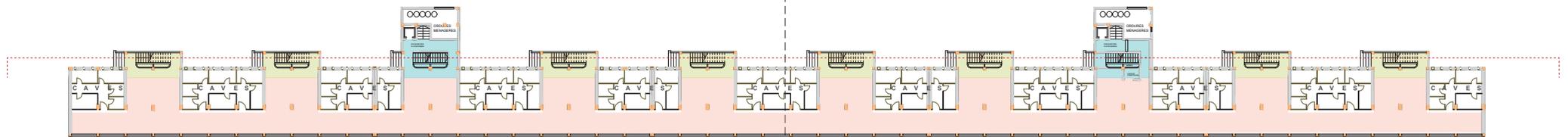


FIG. 4. Localisations des entrées de la copropriété des Rosiers et disposition des constructions, fond de carte : géo-portail, octobre 2020.



ETAGE LOGEMENTS



ETAGE PLATEFORME

FIG. 5. Fonctionnement des circulations en coupe et en plans. Source : Durousseau, 2009).

1.3. La décadence de la copropriété des Rosiers

La première génération d'habitants était composée de primo-accédants à la propriété, dont beaucoup de "pieds noirs", arrivés au rythme des décolonisations (Attaf, 2020). Mais peu à peu, la copropriété a perdu de sa valeur, de par sa proximité avec les cités alentour (Marine bleu, Marine blanche, cité SNCF). À cela s'ajoute sa forme architecturale décriée. Les propriétaires quittent alors la copropriété, attirés par un autre modèle d'habitat : la maison individuelle. Tandis que certains se mettent à louer leur ancien logement, d'autres vendent. Dès 1970, une cohabitation entre propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et locataires s'amorce (Lees, 2014 : 72). Les nouveaux habitants, principalement immigrés maghrébins, vont alors eux aussi, à leur tour, louer ou vendre pour s'installer ailleurs. Une population en chassant une autre, plusieurs strates de propriétaires-bailleurs se sont ainsi superposées et, depuis la fin des années 1990 sont venues s'agglutiner en plus des investisseurs qui ont su tirer parti de la pénurie de logements sociaux (Attaf, 2020). Ce changement, dans les statuts d'occupation, marque une transformation de la fonction de ce type d'habitat, devenant un lieu de relégation des personnes qui ne trouvent pas de logements en cités sociales (Lees, 2014 : 72). Aujourd'hui, il n'y a pas de chiffre exact recensant la part de propriétaires occupants, mais d'après une étude portée sur les copropriétés dégradées à Marseille (*ibid.*), elle s'élèverait à environ 20 %, si l'on admet que cette part est comparable à celle du parc Corot et du parc Kalliste, deux autres copropriétés marseillaises dégradées. Ce parc social, de fait, loge les derniers arrivants sur le territoire français et les personnes aux revenus les plus fragiles : français originaires de Mayotte, Comoriens ou familles issues du 3^e arrondissement de Marseille, contraintes de déménager au fur et à mesure des opérations de rénovation urbaine (Attaf, 2020). Un

article de *Marsactu* de février 2020 qualifie actuellement certains propriétaires-loueurs de « marchands de sommeil », car ces derniers louent des habitations indécentes ou insalubres. Cette copropriété est répertoriée depuis 2015, dans le rapport Nicol, comme l'une des plus dégradées de la ville (Attaf, 2020).

Ce cas d'étude me permet donc, à la fois, d'aborder la question de la jeunesse vivant dans ce type d'ensemble de logements, et de donner un caractère particulier à mon étude puisque nous nous trouvons dans un parc social de fait qui échappe à la politique de la ville, étant une copropriété de droit.

2. **Violence et actes illégaux dans la copropriété des Rosiers**



FIG. 6. Vue de l'entrée à l'extérieur de la copropriété des Rosiers.

Lorsque je me rends aux Rosiers pour la première fois, j'ai quelques appréhensions. Vais-je trouver le lieu d'atelier dans la copropriété ? Vais-je pouvoir entrer sans problème dans la copropriété ? Même si je me rends dans d'autres quartiers similaires depuis bientôt deux mois, ces questions surviennent à chaque fois. En voiture, j'essaie de faire croire que je connais le chemin, encore plus lorsque je m'engage dans la traverse des Rosiers où se situe l'entrée de la cité : j'arrive enfin devant. Je m'arrête alors. Vue de l'extérieur, l'entrée semble condamnée : des poubelles bloquent le passage. Ne souhaitant pas montrer mon hésitation, je m'avance. Le guetteur se tient à l'entrée, « s'il faut, je lui expliquerai les raisons de ma venue » pensai-je, « J'ai rendez-vous pour un atelier de peinture au niveau du terrain de basket avec l'association Art et Développement ».

Finalement, les poubelles ne ferment pas véritablement l'entrée, il faut seulement slalomer entre elles : « Pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt ? ». J'attends mon tour, car une voiture est en train de sortir de la cité puis je m'engage. Au préalable, j'ai baissé ma vitre. Le guetteur me regarde. Je lui dis bonjour en esquissant mon plus beau sourire, et après un signe de tête en réponse de sa part, je pénètre dans la cité. Je traverse ensuite la totalité de la copropriété et essaie de ne pas faire attention au regard des jeunes qui stationnent en scooter sur la route. Je sais que le point de vente de stupéfiants où se rendent d'habitude les « étrangers »¹ n'est pas très éloigné de l'entrée.

Les hautes barres d'immeuble font de l'ombre sur les trois-quarts des espaces extérieurs délabrés, ce qui accentue le dramatisme de la scène. Des cadis de

1. Les « étrangers », ici, sont les usagers du site qui n'y habitent pas : l'étranger est très vite repéré dans ces lieux, que ce soit par sa non maîtrise des codes, sa tenue vestimentaire, sa démarche, etc. Sans forcément connaître tout le monde de visu, les trafiquants particulièrement les reconnaissent car ces éléments signalent une non-appartenance au milieu.

supermarché, des morceaux d'électroménagers, des détritrus : tout semble avoir atterri là depuis des mois. Finalement, après avoir traversé la totalité de la cité, j'aperçois enfin le soleil. Les membres de l'association sont bien là : sur le terrain de Basket. Il est 17h00, le 26 août 2020 (FIG. 6, vue de l'entrée à l'extérieur de la copropriété des Rosiers).

2.1. Représentations et discours médiatiques

Au travers de cette description de l'entrée de la copropriété, il est donc possible de comprendre l'ambiance éprouvée par un individu non-habitant des lieux lorsqu'il passe devant la copropriété. De l'extérieur, l'entrée semble fermée physiquement et la présence des trafiquants accentue cet effet. Ce n'est qu'en essayant d'y entrer que l'on se rend compte que la copropriété est accessible. Il faut donc déjà dépasser ces appréhensions largement influencées par certaines légendes urbaines pour connaître cette vérité.

Une rapide consultation des articles en première page de Google lorsque je tape « les Rosiers Marseille » en décembre 2020, me démontre que les médias transmettent une image de ce lieu, basée quasi exclusivement sur la violence et l'insécurité liée aux trafics de drogues. Par conséquent, la médiatisation de ces faits donne une mauvaise réputation à la copropriété avant même qu'un usager ou passant se rende compte de la visibilité des trafics dès l'entrée. Pas moins de quatre liens sur sept donnent accès à des articles de journaux qui parlent de règlements de compte dans la cité ces dernières années. Mais ce qui construit davantage les représentations négatives autour de la copropriété, ce sont les titres de ces articles de journaux. Ils donnent à la fois un caractère spectaculaire et tragique aux faits qui ont eu lieu, accentuant le sentiment d'insécurité du lieu pour le lecteur. Par exemple, *La Provence*, en septembre 2019, titre « Marseille :

week-end de violence sans précédent dans la cité des Rosiers. Neuf personnes ont été blessées dans des affrontements entre bandes rivales». Enfin, lorsque les articles ne traitent pas de fusillade dans la copropriété, ils véhiculent tout de même une image très négative des habitants de la cité. Un autre article de *La Provence* dénonce, en décembre 2012, le sentiment d'abandon des pouvoirs publics, ressenti par les habitants, mais voici la première phrase qu'écrit le journaliste : « *Bing! Une chaise en métal balancée du 3e étage tombe aux pieds des visiteurs : au bâtiment I, on n'aime pas être dérangé.* ». Cette manière, d'amorcer son propos va, à mon sens, à l'encontre de ce qu'il souhaite dénoncer : comment dénoncer la ghettoïsation de la copropriété en faisant ressentir aux lecteurs qu'un individu extérieur n'est pas le bienvenu sur place ?

Ces articles véhiculent et façonnent une image d'insécurité dans cette copropriété avant même que l'organisation spatiale de l'entrée transmette cette même sensation.

À l'entrée, le guetteur contrôle les allés-venues pour le compte des trafiquants de drogues.

Lui dire « bonjour », pour certaines personnes de mon entourage – lorsque je leur explique comment se passe l'entrée sur site aux Rosiers –, c'est légitimer la présence de trafics de stupéfiants dans la copropriété. Or, c'est avant tout, à mon sens, une manière d'établir un premier contact de confiance entre un individu extérieur et les garants d'un contrôle social. Les poubelles placées à l'entrée, qui marquent physiquement les limites d'un territoire contrôlé et surveillé, ont spécialement été installées afin de rendre difficiles les perquisitions des forces de l'ordre. Lorsque l'on souhaite pénétrer sur site, il faut attendre son tour si une autre voiture souhaite sortir ; et avancer très lentement pour ne pas abîmer la sienne. Dire « bonjour », c'est donc, d'une certaine manière, montrer qu'on est ouvert à être interrogé sur notre venue sur site. Je

pense que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, rares sont les personnes se voyant refuser l'entrée dans la copropriété : les guetteurs interrogent très rarement les individus entrant. De plus, ils ne sont pas seulement là pour contrôler l'accès au site, ils y sont aussi pour faciliter le fonctionnement de leur « commerce », en indiquant où se situe le point de vente. Dire « bonjour », c'est aussi, pour ma part, montrer que je n'ai pas peur d'être là malgré les images véhiculées sur la cité : ce qui est indispensable lorsque l'on prend conscience des rapports de confrontation qu'exercent les usagers du site les uns sur les autres.

2.2. Discours basés sur un code social propre aux cités

Pour Nadine Roudil (2010 : 81) qui a étudié les usages de la déviance à la Castellane à Marseille (15^e arr.), il existe un code social propre aux cités. Ce dernier régit l'organisation spatiale du site au travers des pratiques dans les espaces communs.

Par exemple, une des premières règles de ce code social, serait la loi du silence. Issue de la notion d'« Omertà », elle représente le code d'honneur de la mafia sicilienne. Aujourd'hui, entré dans le langage courant pour signifier le silence gardé sur un sujet compromettant ou tabou, ce terme italien vient d'une contraction d'*omo*, qui veut dire « homme », et d'*umirtà*, qui veut dire « humilité » : « Omertà » signifie donc « hommes humbles », notion à rapprocher de la « société des hommes d'honneur ». Durant des entretiens informels avec ces jeunes habitants, j'ai pu moi-même être témoin d'une situation où un groupe d'adolescent de 16-17 ans a mis en application cette règle du silence. Lorsque je suis allée à leur rencontre afin de les solliciter pour un entretien, l'un d'entre eux était en train de brûler des feuilles de papier dans un hall d'entrée. Durant nos échanges, l'odeur voire aussi la fumée des papiers brûlés étaient montées jusqu'aux

logements du premier étage. Une dame d'une cinquantaine d'années s'est penchée en haut de l'escalier pour se plaindre et demander qui était le responsable de cet acte. Face au silence des trois adolescents, elle m'a alors regardé, mais je n'ai rien dit. Même si je n'étais pas d'accord avec le comportement des adolescents, j'ai suivi la règle d'Omertà, ayant compris qu'il n'était pas dans mon intérêt de divulguer ce dont j'avais été témoin.

Ainsi, à travers ma propre expérience d'usagère de la copropriété, j'ai pu me rendre compte que ce code ne s'applique pas seulement aux habitants, mais s'impose à l'ensemble des usagers, venant aux Rosiers. Plus tôt dans l'après-midi, d'autres adolescents (13 ans) m'avaient fait comprendre qu'aux Rosiers, il ne faut pas se mêler des affaires des autres

« Faut pas parler à des ... genre, euh.., tu viens, genre tu fais trop le fou, faut rester calme. »

La manière dont ces jeunes s'expriment, en employant l'impératif et le verbe falloir permet de comprendre qu'il n'y a aucune marge de manœuvre entre cette règle établie et le comportement des usagers, sans quoi les conséquences peuvent être graves.

Les membres associatifs et moi-même sommes aussi impliqués dans le respect des règles quand nous sommes là. Il y a une sorte de contrat informel entre les trafiquants et les membres associatifs présents : les dealers tolèrent leur présence tant que les ateliers n'ont pas lieu à proximité du point de vente et qu'ils ne mettent pas à mal leurs activités. Ainsi, dès mes premières observations sur site, j'ai pu saisir que les pratiques de l'espace commun de la copropriété « territorialisent » des espaces en fonction des actions de chacun des usagers.

2.3. Positionnements physiques et sociaux des habitants

Pour Nadine Roudil (2010 : 81), il y a trois manières de se positionner socialement et physiquement face aux règles, liées à la présence des trafiquants, ce qui conditionne la manière d'habiter à la Castellane.

La première manière d'habiter se fonde sur un principe de défense d'un ordre moral. Ces individus sont nommés par l'auteure « les conquérants ». Qu'ils s'agissent de manières de défendre l'ordre établi par les dealers ou celui établi à l'encontre des actes illicites, ces individus valorisent une ligne de conduite à tenir, décrivant les comportements opposés. Les groupes de « conquérants » s'approprient l'espace, se rendent visibles par tous dans l'espace afin d'affirmer leur position. Leur pratique est considérée par Nadine Roudil comme une sorte de « contrôle moral » de l'espace, producteur de récits urbains.

Au travers de textes de rap et des images des clips vidéo, tournés dans les Grands ensembles français, les rappeurs s'inscrivent dans différents groupes de conquérants. Les histoires racontées sur les lieux, en fonction du point de vue de chaque artiste sur la question sociale et des trafiques de drogues, diffèrent voir se confrontent. En effet, bien que d'une manière générale, ils témoignent de l'abandon de la jeunesse des cités par toute une société, ils n'ont pas tous le même point de vue sur la présence des trafics : ce qui produit des récits contrastés sur les Grands ensembles. Tandis que certains dénoncent la violence qu'amène les trafics et le cercle vicieux que provoquent les participations à de tels actes, tel Kery Jame dans son morceau *L'impasse* (2008) :

« Si t'arrêtes l'école maintenant, dès maintenant j'peux te raconter ce qu'il risque fort de t'arriver Béné [nom de l'adolescent qui rappe avec lui] ! Tu vas monter une équipe

*Un ancien t'avancera de la coke et du shit [drogues]
Pour la bicrave [vendre] il te faudra un terrain
Comme t'es jeune et brave
Tu l'obtiendras à coup de surins (...) Toutes nos légendes sont mortes ou déchues, enfermées ou fichues (...)*»

D'autres banalisent, voire font l'apologie de ces actes illicites qui se justifient par un besoin d'argent, afin de s'intégrer socialement dans notre société, basée sur l'apparence et la surconsommation :

*« Regarde Many, (...) le monde, on le prend
On compte pas sur les humains, on compte sur le million
Tout l'été j'vends d'la moula [de la drogue]
(...) P'tite femme, on va s'évader. »* (Gambino, *Jeune de cité*, 2020)

Said Belguidoum (2014) évoque la participation au trafic dans la cité comme un mode d'ascension sociale. Le sentiment de non-intégration sociale, dû en partie au milieu défavorisé dans lequel ces jeunes grandissent et celui de non-reconnaissance dans le modèle culturel de leur famille, expliquent en partie leur engagement dans des activités illicites dans les cités. Par ce biais, ils obtiennent une place, un statut et un rôle à jouer dans un groupe social. D'après Marwan Mohammed (2011), « Dans l'univers tripolaire formé par la famille, l'école et le groupe de pairs, "la réputation" est à la base de leur estime personnelle. » (Mauger, 2012) C'est pourquoi, le « monde de la bande » représente une « niche affective et identitaire », un « espace protecteur et médiateur », un espace d'affirmation de soi « sur des bases accessibles » susceptible d'assurer une forme de réussite locale (*ibid.*).

De plus, les activités illicites dans les cités suppléent au manque d'argent chronique des familles qui y ha-

bitent (Belguidoum, 2014 : 15).

Ce besoin d'argent est exprimé clairement par les rappers marseillais, dans le reportage *D'IAM à JuL, Marseille capitale rap* (2020) : « On n'avait pas d'argent, on se débrouillait. Et t'es obligé d'aller guetter au final (...) les daronnes, elles ne travaillent pas, elles touchent à peine leur retraite et en soi, on a fait tout plein de choses et des bêtises pour payer nos sessions studios. Aujourd'hui encore, il y a plein de jeunes rappers qui vont guetter pour payer leur session en studio ». Ceci explique la fascination des jeunes de cités pour les gangsters qui ont marqué le siècle dernier, tel que El Chapo (baron de la drogue au Mexique), pris pour exemple par le rappeur SCH dans ce même reportage ou encore Many (gangster marseillais), cité par l'artiste Gambino. Son clip, filmé à la cité Kalliste (16^e arr.) montre bien la manière dont les jeunes souhaitent asseoir les actes illicites dans l'espace et la domination qu'ils exercent sur ce même espace. Pour Roudil (2010), le trafic de stupéfiants est la forme de délinquance la plus visible dans l'espace de la cité de la Castellane, bien qu'elle ne soit pas la seule.

Le groupe des « établis » montre une seconde manière d'habiter à la Castellane. Ceux-ci privilégient davantage la discrétion et une pratique de l'espace en repli, afin de se protéger des confrontations avec les « conquérants ». Les « établis » connaissent les codes moraux de la cité et ont une très bonne connaissance des lieux. Ils s'installent principalement entre pairs, dans les cages d'escaliers ou lieux à l'écart des territoires d'affrontement. Ce rôle est très bien représenté dans le film *Les Misérables* (2019) réalisées par Ladj Ly, avec le personnage de Salah, habitant connu de tous dans une cité de Montfermeil en banlieue parisienne. À plusieurs reprises, il est sollicité par les enfants qui souhaitent être protégés ou conseillés, et par les forces de l'ordre qui veulent obtenir des

informations sur des événements dans la cité – qu'il ne divulguera pas. Mais c'est à la fin du film que son rôle prend réellement tout son sens : il devient le médiateur entre différentes parties alors que les rapports sociaux entre habitants de la cité, trafiquants et forces de l'ordre dégénèrent. Le spectateur comprend alors que Salah a réellement un rôle à jouer car les autres personnages lui accordent une place privilégiée dans le conflit : c'est sa notabilité, c'est-à-dire la reconnaissance que les autres personnages lui vouent qui lui permet de ne pas être partie prenante. Le processus de reconnaissance que décrit Roudil (2010 : 28) rejoint ce que j'ai pu constater aux Rosiers : « À la Castellane, un individu acquiert de l'importance à partir du moment où son rôle dans le jeu de relations sociales de la cité est identifié » (*ibid* : 71). Aux Rosiers, cette reconnaissance des autres permet d'acquérir le respect ; ce respect est synonyme d'une forme de protection face aux comportements violents. Il s'obtient de deux manières : soit son rôle devient identifiable, car l'individu se place en position de domination sur un groupe, soit, il entretient des rapports sociaux particuliers avec quelqu'un de notable. Dans tous les cas, cette reconnaissance a pour conséquence un changement de conduite des autres à son égard. Plus l'individu « est reconnu », plus sa notabilité augmente. Un jeune homme (un habitant de 15 ans) met en parallèle les actes violents dans la copropriété et le fait qu'il connaît tout le monde, comme si, de ce fait, personne ne pouvait lui faire de mal :

« C'est pas dégradé, c'est pire que dégradé. c'est... chacun fait le voyou... chacun... ça tire, ça tue... Moi j'ai l'habitude, je connais tout le monde, personne m'a fait.. ça fait 5 ans que je suis ici. »

Ce qui est important de retenir, ce n'est pas tant la véacité des faits racontés, mais bien la mise en récit : elle s'appuie sur la représentation d'un quotidien

violent où la jeunesse n'a de cesse de chercher une place. Ce quotidien violent n'est pas simplement présent à travers la promiscuité entre trafics illégaux et habitants, pour cet enfant de 8 ans, c'est un climat d'agressivité constant, les uns envers les autres :

« C'est des gros mots tout ça (...) des insultes, des balayettes, des frappages. »

La violence dans la copropriété se matérialise donc aussi par la présence de comportements violents des plus âgés sur les plus jeunes. Ces derniers sont forgés par les « grands de la cité », afin de leur procurer plus tard une place de dominant dans les groupes sociaux.

Le dernier mode d'habiter est celui de « la dénégation » : ces habitants décrivent un milieu de vie auxquels ils ne souhaitent pas participer, surtout aux regards des stigmates les associant aux actes illicites, les handicapant dans leur intégration sociale. Dans le cadre de l'enquête à la Castellane, ils témoignent des difficultés qu'occasionne le fait d'habiter cette cité au regard des représentations extérieures, de la violence et de l'agressivité des autres. Ils sont nostalgiques d'une époque révolue où tous s'entendaient bien et s'entraidaient (Roudil, 2010 : 83-84). Leur attitude peut s'apparenter parfois même à une « stigmatisation préventive »² de leur part, vis-à-vis des comportements de jeunes, créant parfois des conflits d'usages (Roudil, 2010 : 36). Ainsi, nous voyons bien que le récit urbain engendré par ce groupe social ne peut être le même que celui des « conquérants » ou des « établis », ni même celui de certains enfants. La manière dont un individu habite, en investissant physiquement ou moralement les espaces de la cité, influe donc ce qu'il choisira de raconter sur le thème de son lieu de vie et sur sa manière de s'y mouvoir.

2. Une « stigmatisation préventive », d'après Roudil, c'est le fait de se protéger d'un comportement d'autrui avant même que l'on sache s'il va avoir lieu. C'est l'idée de stigmatiser l'autre pour se protéger.

3. La présence des acteurs associatifs

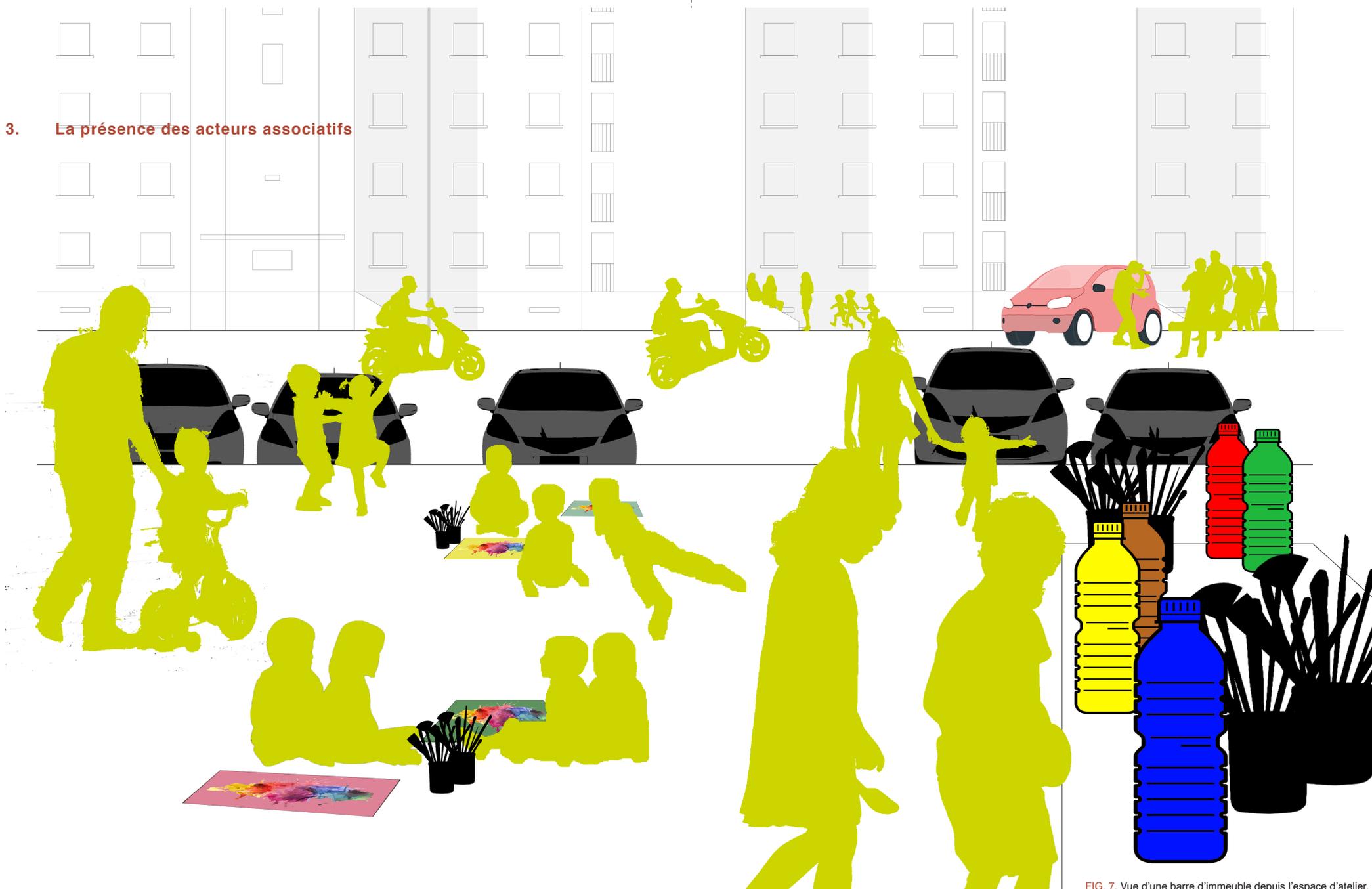


FIG. 7. Vue d'une barre d'immeuble depuis l'espace d'atelier.

Lors de mon premier atelier de rue, pendant près de 3h, j'ai pu observer la grande barre qui borde la cité à l'ouest. Elle changeait de couleurs avec le soleil couchant. Les enfants courraient, peignaient ou jouaient aux ballons. À côté de nous, quelques parents discutaient en surveillant leurs enfants; et, plus loin, un groupe d'adolescents avait branché une sono et rapait sur une bande d'instrumentation sonore. Leurs voix amplifiées par le micro résonnaient. Tout cela donnait une impression de fête, mais aussi de vide, de néant, d'abandon. Souvent des deux-roues passaient à toute allure à côté de nous. Durant quelques instants, nous devions alors arrêter de parler: nous n'entendions plus rien.

En regardant la barre de logements face à moi, j'avais l'impression d'avoir été transportée dans un autre monde, sur une autre planète. Je ressentais à la fois un sentiment de plénitude face à une certaine beauté du paysage; et un sentiment de désarroi face à l'état de délabrement des constructions. J'étais, à la fois, à côté de chez moi et à des milliers de kilomètres de mon univers. (FIG. 7, vue d'une barre d'immeuble depuis l'espace d'atelier.)

3.1. Culture de la rue et fonctionnement des ateliers de rue

Aux Rosiers, il n'y pas de centre social à demeure, mais différentes associations sont présentes, ainsi que les animateurs du centre social de St-Gabriel. Ces derniers sont présents afin d'entretenir un lien entre l'institution et les habitants. Les ateliers de peinture d'Art et Développement s'inscrivent également dans ce processus. L'évolution des politiques

publiques d'animation juvénile dans les Grands ensembles s'inscrit aussi dans une volonté d'occuper les jeunes durant leur temps libre et de leur proposer un autre mode d'apprentissage que celui offert par les établissements scolaires (Tellier, 2008 : 4). C'est pour quoi, les ateliers de l'association Art et Développement sont en lien avec la culture de la rue, à laquelle la jeunesse adhère (Mauger, 2012 : 4).

Roudil (2010) fait fréquemment référence à cette « culture de la rue » (bien qu'elle ne cite pas la source de cette expression) afin de justifier les pratiques des habitants dans la cité de la Castellane. Cette expression caractérise « un ensemble de valeurs et de comportements partagés par certaines fractions de la classe d'âge des jeunes, se manifestant dans l'espace public sous des formes conviviales, agressives ou artistiques. » (Raulin, citée par Montigny, 2003 : 363)

Toutefois, ce n'est pas la première fois que l'expression apparaît en anthropologie. C'est grâce à l'étude de David Lepoutre, avec son ouvrage *Cœur de Banlieue* (1997) qu'elle a pris tout son sens, l'ouvrage constituant une source d'informations importantes, à l'époque, sur la jeunesse des milieux défavorisés. Lepoutre, enseignant dans un lycée de banlieue parisienne, contextualise l'expression au travers d'une approche en immersion totale. Il parle des comportements, des rites et des langages des 10-16 ans qu'il a pu observer pendant 5 ans en tant qu'enseignant mais aussi habitant de la cité HLM des « Quatre mille » (Mucchielli, 1998). L'expression englobe donc bien une pratique originale de l'espace public de la jeunesse populaire des banlieues parisiennes et des codes sociaux propres à la catégorie sociale et d'âges étudiés.

Durant les ateliers de peinture cette originalité de pratique de l'espace est donc reprise : des tables pliantes sont installées afin d'accueillir le matériel. Après s'être inscrits, les enfants s'installent par terre sur une bâche

en plastique pour peindre, le principe de l'atelier étant de proposer une animation accessible à tous et gratuite (Pianko, L'enfance de l'art, 2018). L'atelier ne véhiculerait pas cette image s'il avait lieu à l'intérieur, dans un espace clos et couvert, d'après une animatrice de l'association Art et Développement. Pour elle, ce qui fonctionne bien avec les ateliers de rue, c'est le fait que, depuis leur appartement les habitants peuvent apercevoir la présence des acteurs associatifs. Certains parents descendent alors avec leurs enfants pour les surveiller durant l'atelier, tandis que d'autres enfants se présentent seuls pour s'inscrire. Contrairement, au centre social de la Castellane, où il a été instauré que les inscriptions aux animations juvéniles ne pouvaient se faire qu'en présence des parents (Roudil, 2010 : 112), aux Rosiers, cela n'est pas nécessaire. Les ateliers Art et Développement ne demandent pas aux enfants de s'engager sur plusieurs semaines pour y participer : et l'obligation pour les parents d'accompagner leurs enfants chaque semaine, pour les inscriptions, mettrait à mal leur participation.

3.2. L'espace d'atelier comme support de relations sociales

Sur l'ensemble des ateliers organisés dans différents Grands ensembles des quartiers Nord de Marseille, l'association semble porter beaucoup d'intérêt au choix de l'espace qu'elle va occuper sur place. Il est donc à la fois question de maintenir un lien entre les habitants, mais aussi de ne pas entrer en conflit avec d'autres usagers du site. Ainsi, les ateliers ont lieu le plus loin possible des points de trafic de drogues et dans des espaces dégagés à la vue de tous. C'est peut-être l'une des raisons qui explique que l'espace d'atelier devient le support de relations sociales pour des habitants de tous âges. En effet, en discutant avec une jeune maman nouvelle dans la cité, j'ai cru

comprendre que la présence des acteurs associatifs la rassurait : elle n'avait pas l'habitude de pratiquer l'espace commun de la copropriété à cause du sentiment d'insécurité. L'atelier de peinture était donc l'occasion pour elle de ne pas rester chez elle. Ainsi, la présence de l'atelier de rue justifie, pour les parents, la pratique de l'espace commun de la copropriété, espace qui habituellement semble occupé majoritairement par la jeunesse.

En cartographiant les usagers dans l'espace extérieur de la copropriété lors des ateliers, j'ai pu constater que les habitants se situaient principalement aux abords de l'atelier, ou du moins à proximité.

Lors de ma première intervention avec l'association, l'atelier avait lieu sur un terrain de basket derrière l'ensemble de logements tandis que les trois autres fois, nous nous trouvions sur une pelouse à côté d'un terrain de jeu. J'ai alors pu constater que les profils des usagers présents durant les activités étaient très variés. Il y avait, à chaque fois, des enfants et des adolescents qui participaient aux ateliers et d'autres enfants qui gravitaient autour en proposant un autre usage de l'espace. J'ai pu distinguer des formes d'usages dans l'espace de l'atelier : des usages qui nécessitaient une pratique en mouvement et ceux qui nécessitaient une pratique plus statique de l'espace. Tandis que les pratiques « en mouvement » (vélo, trottinette, football) s'entremêlaient dans l'espace de l'atelier, les pratiques statiques semblaient se séparer distinctement dans l'espace (discussion, peinture, autres activités associatives). Les groupes semblent se constituer de « jeunes » qui se connaissent déjà.

En ce qui concerne les enfants participant à l'atelier, c'est généralement le premier enfant qui vient s'installer sur la bâche prévue pour accueillir l'activité de peinture, qui décide de la place pour l'ensemble de son groupe de pairs pour les deux heures d'ateliers. Très peu d'adolescents y participent. Sur six ateliers et seulement, qu'une seule fois des adolescentes se

sont inscrites. D'après une animatrice, les ateliers sont perçus comme une activité pour enfants et, les adolescents ont peur d'être considérés comme tel en y participant. C'est certainement pourquoi, les cinq adolescentes que j'ai vues ce jour-là, se sont installées séparément des enfants : non pas par terre, mais sur une table de pique-nique en bois.

En ce qui concerne les enfants ne participant pas aux ateliers, ils semblent davantage se regrouper sous l'envie soudaine de pratiquer la même activité. Par exemple, sur l'aire de jeu, certains enfants jouaient ensemble et s'échangeaient leur vélo ou trottinettes régulièrement. Lors de l'atelier sur le terrain de basket, des jeunes-habitantes jouaient aussi au ballon : j'ai pu constater que les équipes pour le football étaient aussi bien constituées d'enfants (de 6-12 ans) que d'adolescents (14-16 ans).

Ainsi, il semblerait que l'usage de l'espace de l'atelier par la jeunesse soit de l'ordre d'un usage ludique et que les groupes se formant dans l'espace dépendent à la fois de leur participation à l'atelier et de leur affinité : tandis que dans le cadre de l'atelier, les groupes se font essentiellement par réunion de pairs ou entre membres d'une même famille, pour les non-participants. La raison de leur regroupement tient plus de leur envie commune de pratiquer une activité.

L'observation de différents groupes se retrouvant dans l'espace extérieur durant les ateliers et les entretiens avec les jeunes-habitantes, témoignent donc d'une forme de sociabilité de pairs principalement. Ainsi, nous pouvons imaginer que l'espace commun est considéré comme un espace de retrouvailles entre pairs avant même d'être le support d'activités diverses. L'atelier organisé n'est plus un atelier proposant une activité aux enfants, mais un événement où il est possible de faire de la peinture. C'est comme si l'activité en soi n'avait pas d'importance, mais que sa simple présence était suffisante, car proposant de revisiter les pratiques habituelles de l'espace. Ce qui est

intéressant, c'est que ces ateliers, pourtant hebdomadaires, semblent représenter pour les habitants un événement attractif. En ce sens, le rôle des membres associatifs s'apparente à celui d'un catalyseur, provoquant le regroupement d'habitants autour d'eux. D'après mes échanges avec une jeune maman durant un atelier, la présence des acteurs associatifs la rassure, c'est pourquoi elle ne profite des espaces extérieurs qu'en leur présence. Le reste du temps, elle reste chez elle ou ne fait que passer. Si son point de vue est partagé par l'ensemble des habitants adultes de la copropriété, cela expliquerait le succès des ateliers bien que l'activité proposée n'intéresse pas tout le monde.

3.3. La présence des acteurs associatifs comme symbole de disqualification sociale

Bien que la présence assidue de l'association Art et Développement sur site ait permis, depuis un an, de développer de bons rapports sociaux avec les habitants, elle est aussi vecteur d'une image de disqualification sociale (Roudil, 2010 : 109) pour les habitants ; et les enfants semblent l'avoir compris. Un jour, alors que j'animais un atelier, un groupe d'enfants me demande pourquoi les ateliers n'ont lieu que dans leur copropriété. Troublée, je leur réponds que ce n'est pas le cas : « Nous allons dans différents quartiers [pour ne pas employer le terme « cité » ou « Grand ensemble »], c'est pour cela que nous ne sommes pas là tous les jours ». Toutefois, cette interrogation n'est pas dépourvue de sens. Même si, l'association n'intervient pas qu'aux Rosiers, elle n'intervient tout de même que dans des ensembles de logements défavorisés, ce qui contribue à une stigmatisation supplémentaire des jeunes, désignés par l'institution comme « problématiques ».

De même, lors des bilans de fin de séance, les discussions se portent sur le « bon fonctionnement » de

l'atelier au regard de critères sociaux établis par l'institution. Les enfants sont jugés sur leur capacité à respecter les règles établies par l'atelier. Par exemple, les propos du responsable de l'atelier (reconstitués sur la base de mes souvenirs), lorsque nous discutons de l'évolution des ateliers aux Rosiers depuis leur mise en place, donnent une idée de l'attente des animateurs sociaux envers les enfants : « Si tu étais venu, il y a un an, tu verrais tout le travail que l'on a fait sur les enfants. À l'époque, ils étaient particulièrement turbulents, et des bagarres éclataient quasiment toutes les semaines. Maintenant, ils sont polis, ils nous aident à sortir le matériel, à le ranger, ils jouent vraiment le jeu de l'atelier. » Je constate donc que les critères établis afin de signaler un bon ou mauvais fonctionnement de l'atelier se basent sur des normes de « civisme ». On considère parfois les enfants comme déviants par rapport à celles-ci (Roudil, 2010 : 114-115).

Ainsi, la présence des ateliers est à la fois le support de relations sociales (qui ne semblent pas avoir lieu en leur absence) tout en étant un rappel permanent du statut particulier que l'institution confère aux habitants, les considérant comme des êtres « à éduquer ». Cela produit à la fois des récits urbains bienveillants à l'égard de l'action sociale mais aussi, des comportements de résistance de la part des habitants. Ces comportements prennent différentes formes et sont majoritairement adoptés par les adolescents : ils se traduisent soit par une mise à distance physique entre eux et l'atelier ; soit par le dérangement, voir l'empêchement du bon déroulement de l'atelier.

Le premier cas de figure correspond aux adolescents qui ne participent pas aux ateliers, mais qui restent à proximité.

Lors de ma première intervention, plusieurs groupes d'adolescentes étaient assises sur les escaliers extérieurs, devant les halls d'entrées, en face de l'espace

d'atelier, et, non loin d'elles, une quinzaine de garçons improvisait des morceaux de rap sur le parking. Les fois suivantes, les adolescents n'étaient visibles depuis l'espace d'atelier que s'ils surveillaient un membre de leur famille. Toutefois, j'ai pu constater à plusieurs reprises la présence d'un groupe de « jeunes » non loin de l'espace d'atelier, mais non visibles depuis ce dernier car situés à l'angle arrière d'un bâtiment proche. Ainsi, ces adolescents conservent une proximité avec l'atelier même s'ils souhaitent s'en séparer physiquement. Dans un cas, la séparation est marquée par la route, tandis que dans le cas suivant, la séparation est une barrière physique qui ne permet plus aux groupes d'adolescents d'être visibles depuis l'espace d'atelier.

Le second cas de figure correspond à un comportement agressif qui prend place dans l'espace de l'atelier. Principalement, ce sont des jeunes en scooter qui viennent perturber l'atelier en passant au milieu des stands et des enfants. Leur conduite, si elle peut être dangereuse pour les autres, est, avant tout, le témoin d'un marquage du territoire par leurs actes : ils sont chez eux et ils le revendiquent, faisant sentir que leur espace leur est dérobé. C'est donc toujours dans un esprit de conciliation qu'ont lieu les ateliers. Le comportement des jeunes n'est jamais repris par les acteurs associatifs. À l'inverse, aucun mot déplaisant n'est adressé aux animateurs de l'atelier. De même, la présence des acteurs associatifs est tolérée par les trafiquants de drogues tant que personne ne se mêle des activités illégales dans la cité. Il n'y a pas besoin d'accord verbal pour mettre en place cela, les années d'actions sociales au cœur des quartiers défavorisés ont suffi à établir cette règle entre les différentes parties : cela démontre une fois de plus que la loi du silence est appliquée par tous les usagers et pas seulement les habitants. Je n'étais pas bénévole à l'époque où les ateliers de rue ont pris place dans la

copropriété des Rosiers. Cependant, durant mes deux mois de bénévolat, j'ai pu assister et observer le processus d'approche permettant l'ouverture d'un nouvel atelier dans la cité sociale de la Renaude (13^e arr., Marseille).

Au préalable, une animatrice de l'association s'est rendue sur place avec la directrice du Centre social afin de « se faire connaître » des habitants mais surtout des dealers. Elle leur a même exposé ce qui allait avoir lieu dans la cité. Durant le premier atelier, les représentants du réseau de stupéfiant sont venus vérifier le déroulement de l'atelier en prétextant l'inscription d'un enfant. Bien qu'un peu animés, les échanges se sont déroulés sans accros. Après avoir marqué symboliquement leur position de domination sur l'espace, ils sont finalement repartis. Plus jamais, les fois suivantes, nous n'avons été dérangés par ces individus. L'art des acteurs associatifs est donc bien d'arriver à instaurer un climat de confiance entre les différents groupes d'usagers du site, grâce à un mécanisme de conciliation tacite.

Le second mode de production de récits urbains dans la copropriété des Rosiers s'appuie donc sur la présence d'acteurs associatifs, lors des ateliers de Rue. Ma perception en temps que bénévole me permet d'en formuler un premier exemple, mais la présence des acteurs associatifs est aussi la source d'autres productions de récits. Ces derniers prenant forme grâce à un changement de perception des lieux, lors de leur présence, pour les habitants; ou au travers des bilans d'atelier, qui sont transmis aux institutions auxquelles se réfèrent les acteurs sociaux.

4. Discours et pratiques de l'espace commun par les jeunes-habitantes

Durant la dernière demi-heure d'atelier, les enfants doivent finir leur dessin, mais ne peuvent plus en commencer un autre. Alors leur usage se détache peu à peu de l'espace d'atelier proposant une nouvelle lecture de l'espace commun. Les adultes disparaissent de l'espace commun, pour laisser place à des groupes d'adolescents. La nuit tombe aussi peu à peu. La façade du bâtiment A, en toile de fond, s'éclaire ponctuellement en fonction de l'occupation des appartements. Pour l'association Art et Développement, c'est l'heure de partir. Les habitants ne font déjà plus attention à notre présence : les enfants courent dans tous les sens, des ballons manquent de nous tomber sur la tête. La présence des jeunes dans l'espace commun devient presque oppressante, tellement ils sont nombreux. Après le compte-rendu de fin d'atelier, nous nous disons au revoir, puis rentrons chacun dans notre véhicule. Vient la manœuvre compliquée : reculer sans écraser quelqu'un. Manœuvre réussie, je m'en vais. Je repasse devant le guetteur à la sortie : « Bonne soirée ! ». En général, il ne répond pas.

Dans cette dernière partie, ce sont les opportunités qui m'ont été données d'imaginer le site en l'absence des acteurs associatifs auxquelles je souhaite m'intéresser. D'une part, les usages de l'espace commun en fin d'atelier m'ont permis d'observer des dynamiques. D'autres part, des observations et les échanges réalisés durant les ateliers avec de jeunes habitants, m'ont permis d'imaginer « ce qu'est la vie

dans une cité » au quotidien, lorsque les usages de l'espace ne semblent avoir aucun lien avec la présence des acteurs associatifs.

4.1. Gestion des relations sociales dans l'espace commun

Au-delà d'une pratique de l'espace régie par la visibilité des activités illicites dans la copropriété, mon enquête de terrain et la production de récits des habitants permettent de mettre en lumière d'autres éléments qui influent sur les rapports sociaux des habitants dans l'espace commun.

Tout d'abord, le fonctionnement des dessertes avec ses étages de plateforme dans les bâtiments (FIG. 5) affecte les rapports sociaux entre les habitants. Pour cette jeune maman de 21 ans, la notion de voisinage prend un autre sens que celui utilisé couramment :

« - après c'est bien aussi un quartier, t'as des voisins ils sont plus ... comme la famille que tu vas aller dans un truc privé ça sera pas pareil.

- vous vous connaissez tous ?

- ouais moi dans mon escalier je connais plein de gens, après j'ai deux bâtiments donc je connais pas mal de personnes.

- donc au plus on fait de bâtiment au plus on connaît de monde ?

- ouais c'est ça, alors que quand on sort on se calcule pas vraiment, on se dit pas vraiment bonjour alors que dans l'escalier oui

- là [durant l'atelier] vous discutez pas ?

- non à part de l'école des trucs comme ça, non (...) »

Son témoignage permet de mettre en évidence une différenciation des rapports sociaux en fonction de l'espace dans lequel se trouve l'habitant. À travers son analyse de terrain à la Castellane, Roudil développe l'idée que la cité est considérée comme une

sorte de « village » (expression employée par les habitants) où « tout le monde se connaît ». Ainsi, les pratiques de la cité sont contraintes par un regard de l'autre qui juge en fonction des codes moraux établis (Roudil, 2010 : 72). Les habitants préfèrent donc entretenir leurs relations sociales dans des espaces qui ne sont pas à la vue de tous. Particulièrement, chez les jeunes habitants, les témoignages montrent qu'il existe une distinction entre l'utilisation de l'espace commun extérieur et celui situé à l'intérieur des bâtiments.

« Je traîne de partout, ici ça fait 5 ans que j'habite (...) mes potes y traînent là bas, moi aussi je traîne avec eux (...) quand on est dehors, on reste (...) on discute (...) après on s'en va et quelqu'un va voir sa copine après on rentre chez nous. »

Un adolescent de 15 ans

Dans l'espace extérieur, les jeunes se retrouvent en groupe. Les espaces moins à la vue de tous sont mis à profit afin d'entretenir leurs relations amoureuses.

« - Où est-ce que vous restez dans la copropriété ?

- dans le bloc A, en bas à l'intérieur.

- pourquoi ?

- [celui qui parlait jusque là dit, en désignant l'un de ces compères] c'est lui qui peut répondre à ces questions

- parce que je peux rester en discrétion avec mes petites copines [ils éclatent alors tous de rire, gênés] »

Un groupe de garçons de 13 ans

Pour comprendre les rapports fille-garçon dans l'espace, il faut s'intéresser à la place de la femme dans les cités. Pour les filles, la pratique quotidienne de l'espace collectif est contrainte par le regard que les

habitants masculins portent sur elles, faisant l'objet d'une surveillance particulière. Ainsi, l'ensemble des filles craignent de montrer une liberté de mouvement, même si parfois elle est accordée dans le foyer familial. Pour rien au monde, elles ne souhaitent « bafouer l'ordre moral de la cité » et bafouer, en ce sens, l'« honneur de leur famille » (Roudil, 2010 : 77). Finalement, elles sortent peu dans l'espace commun de la cité, préférant ou étant contraintes de rencontrer leurs pairs féminins chez elles, et les relations fille-garçon se font principalement à l'extérieur de la cité. Ainsi, la contrainte que représente « être une femme » habitante aux Rosiers oblige les adolescents à trouver des stratégies afin de contourner des règles établies à l'égard des femmes. Une sociabilité genrée dans l'espace commun extérieur démontre un certain conformisme à l'organisation sociale de la cité, tandis que les rapports sociaux fille-garçon entretenus dans les espaces communs plus intimes prouvent leur envie parfois de déroger à ces règles. Le détournement des règles, à mon sens, peut s'expliquer par l'influence des normes sociales françaises, auxquelles la jeunesse est obligée de se conformer quand elle se trouve dans les établissements scolaires, par exemple.

Pour Belguidoum (2014 : 8-9), il existe une différence de pratique des espaces entre les filles et les garçons, notamment lorsqu'on analyse le rapport qu'entretiennent les jeunes habitants avec la ville. Tandis que les garçons, même en grandissant préfèrent se retrouver dans l'espace de la cité, les jeunes filles, dès l'adolescence, sortent régulièrement de la cité. Pour l'auteur, ceci s'explique chez les filles par « une volonté d'autonomisation de leurs relations sociales par rapport au quartier. » (*ibid.* : 9).

Cette mise à distance que construisent les filles dans leur rapport avec la cité pourrait être motivé par une volonté de se détacher des normes sociales de la cité tout en évitant de faire du tort à leur famille.

4.2. Décryptage visuel des usages et référentiels normatifs

Pour les garçons, la cité reste donc le lieu principal où prend place leur sociabilité de pairs. Les espaces extérieurs ne sont d'ailleurs pas les seuls lieux où ils se retrouvent : les halls d'entrée des barres d'immeubles sont aussi des espaces supports de leurs rapports sociaux. Espaces protégés des intempéries mais ouverts sur l'extérieur, ils permettent de surveiller sans être vu d'après un groupe d'adolescents que j'ai rencontré dans l'un d'eux. Une brève contextualisation de notre rencontre permet de situer la scène afin de développer par la suite leurs rapports à l'espace.

Après avoir interrogé les enfants à proximité de l'atelier, je décide d'aller interroger les adolescents qui ne sont pas du tout présents ce jour-là sur l'atelier. Je longe la barre du bâtiment A de manière à entrevoir l'intérieur des halls d'entrée : j'aperçois rapidement la présence d'une bande de trois jeunes. L'un d'entre eux est en train de brûler des feuilles de papier : de la fumée s'échappe du hall d'entrée. Je me demande alors si c'est le « bon moment » pour aller leur parler, mais plus question de faire demi-tour : je sais qu'à cette distance, ils m'ont déjà repérée. Faisant comme ci de rien n'était, je rentre et me présente. Ils acceptent de répondre à mes questions d'un hochement de tête. L'odeur d'un joint de cannabis qui passe de main en main me monte dans les narines. Sur le moment, je n'ai pas l'impression que ma présence dérange : « Après tout, s'ils ont dit oui, c'est qu'ils souhaitent bien répondre... » Mais au cours, de l'entretien, je me rends compte de mon erreur : ils répondent principalement par « j'sais pas », et je crois qu'ils auraient aimé que je réponde à leur place pour que je m'en aille au plus vite. De cet échange, j'obtiens deux réponses : « les appartements sont bien », ce n'est pas pour cette raison qu'ils préfèrent rester dehors et « les espaces

communs de la copropriété ne sont pas dégradés. »
En effet, l'un des garçons me reprend quand j'é mets cette hypothèse, toutefois, je n'obtiens pas plus d'explications. Pendant la durée de la rencontre, le garçon assis sur la marche la plus haute regarde au loin dans l'ouverture de la porte où je me tiens. Son regard semble inquiet (comme s'il allait se passer quelque chose de grave dans les minutes à venir). Je me retourne régulièrement, tout en essayant de cacher ma propre inquiétude. L'arrivée bruyante d'un autre jeune en scooter me fait sursauter. Parlant à plusieurs reprises à mon entourage de mon bénévolat dans l'association, il m'a très clairement été dit de me tenir loin des halls d'entrée : il semblerait que ce soit à ce niveau-là qu'ont lieu les règlements de comptes et, durant cet entretien, je ne pensais qu'à ça. (FIG. 8, vue d'un hall d'entrée occupé par des adolescents.)

Afin d'obtenir des réponses face à leur silence, j'ai improvisé une méthode d'entretien qui consistait à « prêcher le faux pour avoir le vrai ». Mais rétrospectivement, je me suis rendu compte que l'absence même de discours et leur manière d'user des halls d'entrée étaient, déjà, producteurs de récits. Ce qui était important justement, c'était l'absence de discours et la manière dont leur usage de l'espace parlait de lui-même.

En analysant la manière dont les autres jeunes se sont exprimés lors des entretiens, je constate que l'identité de l'enquêteur joue un rôle dans les discours tenus par la jeunesse-habitante :

- Un enfant (8 ans) qui s'applique dans sa manière de parler s'énerve lorsqu'il ne trouve pas le mot adéquat pour s'exprimer : « c'est des gros mots tout ça, parce que ça c'est... Comment ça s'appelle ? [s'énermant un peu en répétant plusieurs fois] Je sais plus comment ça s'appelle [moi : des insultes ?] Ouais, des insultes, des balayettes, des frappages. »

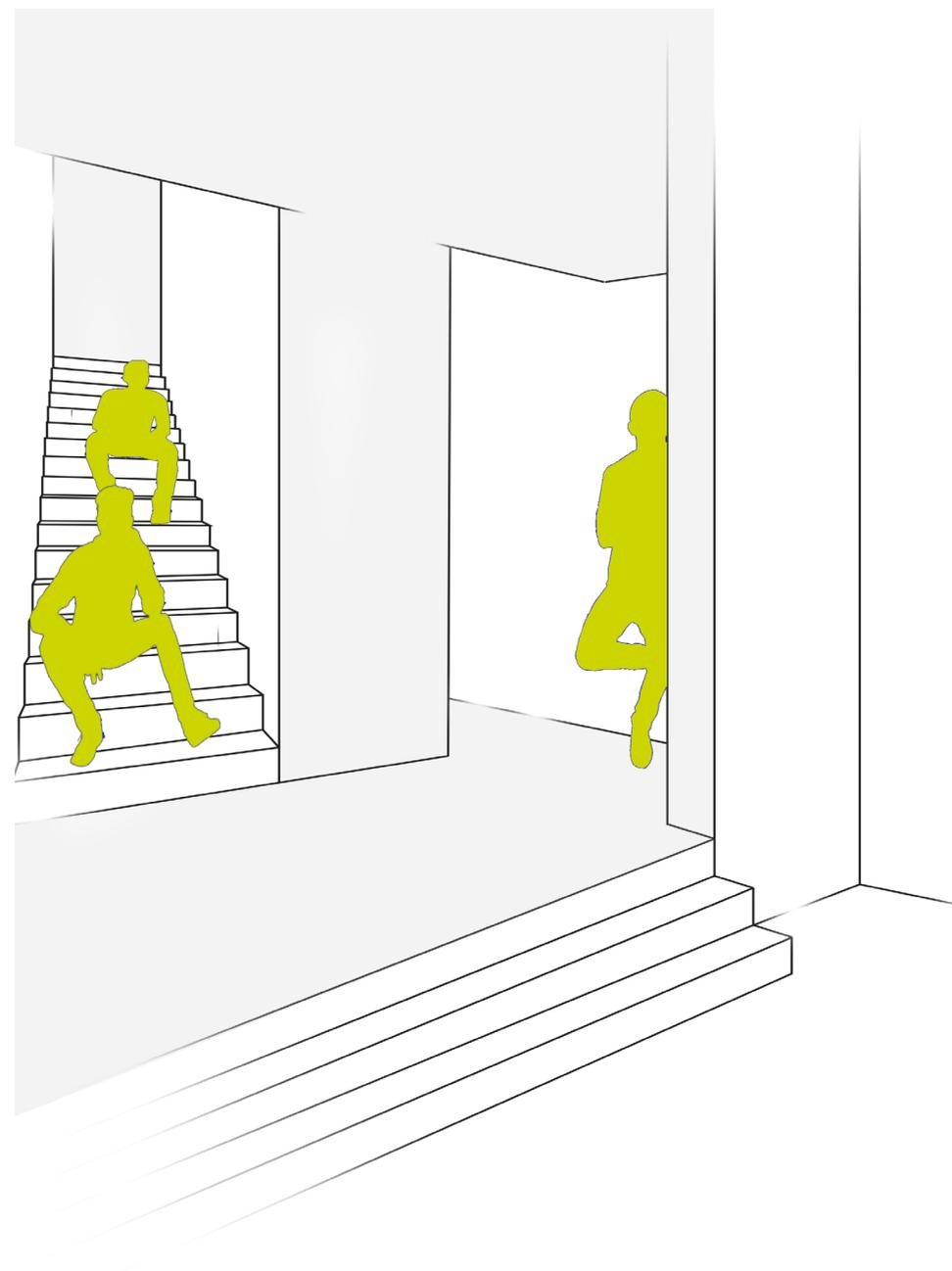


FIG. 8. Vue d'un hall d'entrée occupé par des adolescents.

- Un adolescent (16 ans) s'appuie pour sa part sur le référentiel normatif qui lui semble être le mien afin de développer un point de vue sur les contraintes qu'engendre la vie dans une copropriété dégradée : « *ouais y'en a beaucoup [demande de précisions] parce qu'ici c'est pas... t'as vu... c'est pas un bon quartier, c'est ... [demande de précisions sur bon/pas bon] c'est pour ça que les gens ils viennent pas.* »

Ainsi, « ce qui est dit des lieux » par les jeunesses semblent varier en fonction de l'identité de l'auditeur et du choix qu'ils font entre deux référentiels normatifs : les normes de la cité et les normes de la société. À plusieurs reprises, j'ai pu donc constater qu'il existait une incohérence entre les discours portés par les habitants et ce que j'ai pu observer sur les lieux. C'est donc au travers des discours des habitants et des observations faites à la fin des ateliers que je souhaite m'intéresser ci-dessous aux usages que font les enfants de l'espace aux Rosiers et aux perceptions qu'engendre leur présence.

4.3. Environnement et apprentissage de la vie sociale dans la cité

Pour Thierry Paquot (2017 : 203), la ville s'apparente, pour les enfants, à « une immense cours de récréation pour mille et une aventure sans cesse renouvelées ». Ainsi, d'après lui, les enfants sont des « chercheur[s] d'hors », car insatiatement insatisfaits. Ils, sont toujours avides de nouvelles expériences leur permettant de découvrir le monde extérieur. « [L'enfant] vient au monde dans un monde déjà là » et en ce sens, il est nécessaire qu'il le comprenne afin d'en faire partie, afin « de construire progressivement son propre monde. » (*ibid.* : 202) C'est donc en tenant compte de l'enfant et de son environnement qu'il est possible de mettre en relation les dimensions sociales et spatiales des lieux.

Les enfants aux Rosiers ne manquent pas d'imagination pour jouer ensemble dans les espaces communs, malgré le manque d'aires de jeu en bon état. Si certains reprennent des jeux populaires de cours de récréation, d'autres les revisitent en les adaptant à l'architecture. (FIG. 9, vue d'enfants jouant à chat perché en escaladant une façade de bâtiment)

Les enfants inventent aussi de nouveaux jeux grâce à l'espace qui leur est permis d'utiliser. Tel que celui de « la barre » où les enfants doivent envoyer une balle



FIG. 9. Vue d'enfants jouant à chat perché en escaladant une façade de bâtiment.

sur un barreau de fenêtre de cave sans passer entre sinon ils sont éliminés : « *soit on joue à cache-cache, soit on joue au basket, non des fois, on joue à trappe-trappe et à touche-touche (...) ou soit on joue à la barre c'est un sale jeu.* » (Groupe de garçons entre 8 et 10 ans) Il existe donc bien un lien entre l'environnement bâti de la cité et la pratique du jeu dans l'espace commun de la copropriété.

De même, un enfant de 8 ans m'explique l'importance des espaces communs qui leur permet de ne pas s'ennuyer :

« Dans les Rosiers ce qui est bien c'est les parcs, parce que sinon, s'il n'y avait pas de parcs, il n'y aurait rien à faire, parce que rester dehors y'a rien à faire. C'est ça. Et aussi les Rosiers, on peut jouer dehors. »

Ce témoignage montre donc que, chez cet enfant, l'intérêt porté à ce qu'il fait dépend davantage de l'endroit où il se trouve plutôt qu'avec qui il s'y trouve, contrairement aux adolescents qui semblent accorder d'avantage d'intérêt à leur groupe de pairs.

Ce paradoxe peut s'expliquer par la place importante qu'a l'espace dans l'apprentissage de la sociabilité chez les enfants comme nous l'explique Pascal Legué (sous la dir. de Thierry Paquot, 2015 : 50-51). Durant l'enfance, le périmètre de leur pratique dans l'espace – lorsqu'ils sont non-accompagnés – est délimité par leurs parents. Généralement, la majorité des enfants en Grands ensembles « descendent au pied de leur immeuble » pour se retrouver (Roudil, 2010 : 50). Cette apparente liberté pour une personne extérieure à la cité, entretient l'idée que les enfants seraient livrés à eux même. Or, la surveillance des enfants a bien lieu : soit sous le regard des parents, soit sous le regard d'autres habitants, « œil collectif ». Cette expression algérienne, entendue par Pascal Legué dans les Quartiers Nord de Marseille, désigne l'existence d'une responsabilité commune des habitants qui

veillent les uns sur les autres (2015 : 51).

Aux Rosiers, je n'ai pas constaté spécialement la présence d'enfants en pied d'immeubles puisque ceux présents dans l'espace commun participaient ou étaient aux abords de l'atelier de peinture. Lors de mes entretiens informels sur site, les enfants témoignent bien de « descendre » dans l'espace commun pour se retrouver, mais plutôt au niveau de l'aire de jeux et du terrain de basket, espaces qui ne sont finalement pas en pied de tous les immeubles. Toutefois, il ne semble pas difficile pour les parents de savoir où se trouvent leurs enfants car la surveillance des tiers habitants est tournée vers ces deux espaces. En ce sens, les enfants se trouveraient bien dans un espace contrôlé et donc en sécurité. Cette vision de « l'œil collectif » n'est pas communément partagée par l'ensemble des citadins, toutefois la définition d'un espace adapté à l'enfant semble être similaire chez les parents des Rosiers et ceux issus de quartiers moins populaire : ce sont des espaces spécifiquement pour eux où il n'y a pas de voiture (*ibid.* : 48) ou autres dangers. D'après un couple de parents habitant la copropriété, les espaces dédiés aux enfants doivent donc être en bon état. Aux Rosiers, ils en manquent cruellement et l'état de dégradation globale de la cité accentue l'insécurité des lieux :

« - Qu'est qui manque comme types d'espaces aux Rosiers ?

- un centre aéré [mère]

- un city, un parc à jeu fermé parce qu'après y'a les motos cross qui viennent là et pour les enfants ... comme un city mais fermé. [père]

- construire une piscine, pour les parents qui sont fatigués qui peuvent pas emmener leurs enfants [Grand mère]

- ah oui et aussi changer les grilles aussi (...) les machins là des immeubles, y'a des barrières qui bougent, des barreaux cassés, moi ma belle-fille elle s'est bloquée la tête dans les barreaux [père] »

Tandis que pour ces parents, la conception d'espaces sécurisés pour leurs enfants serait la priorité en matière de rénovation des lieux, pour les enfants la conception des espaces devrait se concentrer sur les types de dispositifs de jeu à installer. Il est intéressant de constater que les questions portées sur un potentiel réaménagement de l'espace extérieur occasionnent des débats entre les enfants : un des enfant interrogé voudrait de nouveaux dispositifs de jeu tel qu'une balançoire tandis que d'autres plus âgés critiquent sa proposition mettant en évidence la proximité du parc St-Gabriel de la copropriété, lui, déjà équipé de balançoire. Au-delà de leur perspicacité à analyser ce qu'ils ont déjà à disposition, cela prouve leurs connaissances de leur environnement proche. Le parc St-Gabriel se situe à une dizaine de minutes à pied de la cité. Un enfant de 9 ans m'a même démontré qu'il connaissait parfaitement, de tête, le trajet à pied pour y aller, ce qui indique qu'il pratique certainement régulièrement ce trajet :

« Par là, vous descendez en bas, y'a la pente, et vous allez tout droit, après vous tournez, vous allez là, et vous allez tout droit au fond, y'a le fruit et légume, vous descendez en bas, vous marchez encore un peu, vous tournez et y'a le parc juste à côté (...) et si tu veux tu passes par là-bas ça va plus vite [me désignant de sa main un passage dans un grillage au loin] »

L'enfant m'a donc proposé deux trajets pour m'y rendre. Il a donc une certaine connaissance de son environnement et peut-être une appropriation personnelle de ce dernier : l'un des trajets semble être le plus commun, ou celui emprunté avec un adulte ; tandis que le suivant, est un raccourci, passant par une copropriété privée voisine, interdite, en principe, aux personnes extérieures.

Cet enfant a donc d'abord commencé à appréhender le monde qui l'entoure grâce à une pratique de son quartier, accompagné d'un parent. Son mode d'apprentissage de la ville n'est finalement pas différent de celui d'autres enfants de 7 à 10 ans, peut-être issus de quartiers plus aisés car le « rapport à la ville [des enfants] est principalement médiatisé par l'adulte ou des aînés qui les accompagnent pour chacune de leurs activités » (*ibid.* : 48) ; puis, il a certainement continué à le pratiquer tout seul ou avec ses pairs.

Comme le montrent de nombreux chercheurs, il existe un lien entre pratique de l'espace et environnement (Cf. Anthopen, article « environnement », dictionnaire en ligne). Les enfants découvrent le monde qui les entoure de manière de plus en plus autonome au fur et à mesure qu'ils grandissent. De ce fait, ils acquièrent de plus en plus de connaissances sur leur environnement, et apprennent, en testant différents espaces et usages, à reconnaître les lieux qui leur sont intéressants ou favorables à utiliser. Ainsi, l'apprentissage de leur environnement et l'affaiblissement de la surveillance dont ils font l'objet sont deux paramètres – intrinsèquement liés – leur permettant de cartographier mentalement leur environnement afin de solliciter un espace plutôt qu'un autre en fonction de leur manière de gérer les différentes relations sociales.

Conclusion. De la question sociale à la question architecturale : les récits urbains comme matières de projet

La question sociale des Grands ensembles, qui a été formulée par les pouvoirs publics comme l'ensemble des problèmes sociaux que concentre ce type d'habitat, a engendré une prise de position sur les cités par l'ensemble des Français. Ces divers avis influent sur la production de récits urbains sur ces lieux. Ceux-ci sont contrastés, en s'opposant parfois ou d'autre fois, se faisant écho.

D'une manière générale, aux Rosiers, ils témoignent de la violence, de l'abandon des lieux par les pouvoirs publics ou de contrôles et codes sociaux dominant les lieux. Au travers de cette analyse des espaces communs des Rosiers, j'ai pu constater que ces récits urbains impactent aussi le rapport à l'espace des habitants, notamment de la jeunesse-habitante. A contrario, certains usages formulent aussi leurs propres discours sur les lieux. Le décryptage de ces usages et donc la formulation d'un discours par le spectateur de la scène dépend de l'identité même du spectateur.

Ainsi, les récits urbains ne peuvent être identiques puisqu'ils relèvent de la perception de chacun, de ce qui l'attire, le choque ou l'effraie. Enfin, les représentations que se font les non-habitants des lieux sont influencées par les discours médiatiques qui véhiculent souvent une image négative sur les Grands ensembles, en en soulignant fréquemment les actes de délinquance ou les dysfonctionnements dont ils sont le théâtre. C'est pourquoi, les habitants sont pris en étau entre les normes sociétales et leur propre

référentiel de normes. Ils se réfèrent aux unes ou aux autres en fonction de ce dont ils témoignent et selon à qui ils s'adressent. Il y a donc en permanence une double lecture des témoignages, « ce qui est dit des lieux » et « la manière dont cela est dit ». De même pour l'analyse des usages dans l'espace, j'ai pu constater que pour réaliser une analyse objective, il fallait confronter le discours véhiculé par les usages et la manière dont ils sont interprétés : en d'autres termes « ce que disent les lieux », c'est à la fois « ce qui est vécu dans les lieux » et « ce qui est perçu des lieux ». (FIG. 10)

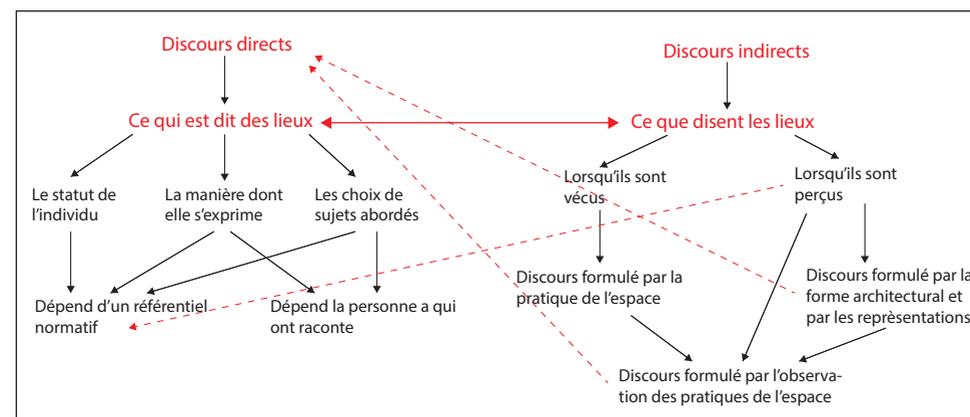


FIG. 10. Schéma des différentes modalités de productions de discours à l'égard des lieux.

En parallèle de cette analyse des récits urbains sur la copropriété des Rosiers, j'ai réalisé ce semestre un projet architectural dans la copropriété. Ce projet puise sa source dans les multiples observations et témoignages que j'ai obtenus, lors de mes interventions sur site avec les ateliers d'Art et Développement. J'ai pu à la fois saisir une partie des besoins de la

jeunesse-habitante et comprendre de quelle manière la question architecturale pouvait résoudre en partie la question sociale. La copropriété est enclavée, mais il m'est apparu, grâce à cette étude que la question sociale bien qu'elle prenne forme au travers du modèle de barres, n'était pas réellement la cause des problèmes sociaux en ces lieux. La question architecturale réside davantage dans les représentations qu'ont les autres habitants de la ville, qui stigmatisent les habitants de la copropriété. C'est pourquoi, il est nécessaire à mon sens de réorganiser, par la création de voiries et de cheminements piétons, les conditions de passage sur site : d'autres copropriétés et maisons individuelles clôturées bordent la copropriété et enclavent le groupe des Rosiers.

Après un premier diagnostic de site, il a donc été question d'ouvrir des rues afin d'intégrer la copropriété à son environnement proche, le quartier de St-Gabriel et aux tissus urbains de la ville. De plus, un cheminement piéton a été ouvert entre le plateau villageois haut à l'ouest de la copropriété et le centre villageois bas, où se situent les commerces de proximité et les équipements urbains du quartier. Enfin, de nouveaux bâtiments ont été positionnés sur le site afin de créer une mixité sociale par l'arrivée de nouveaux habitants sur site, tandis que d'autres bâtiments existant ont été supprimés dans le projet, pour permettre une meilleure lecture des espaces extérieurs (FIG. 11, désenclavement et densification de la copropriété des Rosiers).

Après avoir réalisé cette première étape à l'échelle de la copropriété, je me suis concentrée sur la réhabilitation d'une des barres de logements et la création de nouveaux bâtiments. Ces derniers viennent s'accrocher à la barre existante perpendiculairement afin de permettre une mutualisation des systèmes de circulations verticales. Cette intention, qui a guidé l'ensemble de mon projet, puise sa source dans le fonctionnement initial des circulations dans les barres existantes.

Grâce aux systèmes d'étage plateforme déjà présents, la nouvelle entité de logements a pu devenir une ville en trois dimensions où les circulations se font aussi bien à la verticale qu'à l'horizontale. De plus, la sectorisation par étages des programmes que constitue cette « ville » a permis de créer et séparer des espaces de logements, des bureaux, des ateliers d'artistes, et des places publiques en étage. Au final, le projet permet d'obtenir une mixité sociale par l'arrivée de nouveaux habitants, mais aussi par une mixité fonctionnelle (FIG. 12, la copropriété des Rosiers, une ville en trois dimensions).

Dans ce projet, il y a une multitude de typologies d'appartements, de manière à ce que « habiter » dans un grand collectif de logement, ne soit pas synonyme pour les habitants d'une uniformisation identitaire ou d'une perte d'identité. En d'autres termes, l'idée était d'atténuer les problèmes identitaires de la jeunesse en lui proposant d'identifier rapidement son logement depuis le bas des immeubles. De plus, je souhaite donner une nouvelle lecture des barres d'immeuble car les façades actuelle très tramées me font percevoir les lieux comme un espace sans vie, sans âme, ou habité seulement la nuit tel une cité-dortoir. Enfin, des stores extérieurs en toiles d'ombrages de différentes couleurs ont été positionnés à l'extérieur sur les façades Est et Sud. Ils permettent à la fois une protection solaire pour les salons au Sud, et une préservation des intimités à l'Est. De plus, ils s'inscrivent aussi dans ce jeu d'identification des logements, en pied d'immeuble. Enfin, les lumières colorées diffuses et les jeux d'ombres, que vont créer les toiles d'ombrages la nuit tombée, permettent de redéfinir une ambiance nocturne et donc de percevoir le site d'une manière différente : en d'autres termes, je voulais que, de loin, les bâtiments éveillent la curiosité et qu'ils fassent parler d'eux d'une manière plus positive qu'actuellement (FIG. 13, perception nocturne).

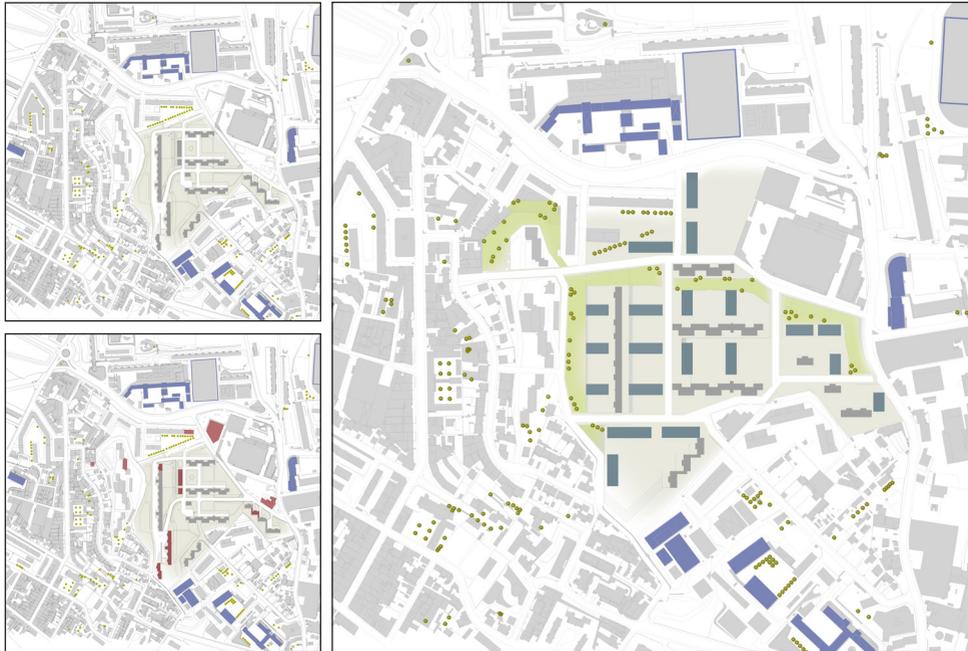


FIG. 11. Désenclavement et densification de la copropriété des Rosiers.



FIG. 12. La copropriété des Rosiers, une ville en trois dimensions.



FIG. 13. Perception nocturne.

En conclusion, la question sociale des Grands ensembles ne peut être résolue uniquement par un changement d'état des lieux, mais ce changement peut toutefois permettre de nouvelles manières de pratiquer le site, d'enclencher de nouveaux rapports sociaux entre habitants et véhiculer ainsi une nouvelle perception des lieux. En ce sens, la question architecturale est une partie de la réponse aux maux des Grands ensembles, mais elle doit être traitée en parallèle à d'autres questions qui affectent durablement la vie des habitants : la question de la discrimination, la question de l'emploi, la question de la délinquance...

BIBLIOGRAPHIE

1. Les Rosiers (Marseille)

ATTAF Rabha, « Radioscopie d'un quartier abandonné : à qui appartiennent les Rosiers ? » *Marsactu*, 11 février 2020. Consulté en octobre 2020 sur : <https://marsactu.fr/rosiers-proprietes/>

DUROSSEAU Thierry, *Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975. 20 années formidables*, Bik&Book Édition, Marseille, 2009.

LEES Johanna, « Les copropriétés dégradées de l'après-guerre à Marseille : un nouvel habitat social de fait », *Espaces et sociétés*, n°156-157, 2014, p. 69-84.

2. Grands ensembles

2.1. De la question sociale à la question architecturale : historique et rénovation urbaine

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Plon, Paris, 1958.

DONZELOT Jacques (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Presses universitaires de France, coll. « La Ville en débat », Paris, 2012.

DONZELOT Jacques, *La ville à trois vitesses*, Éditions de La Villette, Paris, 2012.

FOURCAUT Annie, « Les Grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ? », *Histoire urbaine*, vol.3, n°17, 2006, p.7-25.

FÜZESSÉRY Stéphane, « Les Grands ensembles : généalogie d'un rejet », *Métropolitiques*, 2015. Consulté en octobre 2020 sur : <https://metropolitiques.eu/Les-grands-ensembles-genealogie-d-un-rejet.html>

TOUBON Jean-Claude, et Tanter Annick, « Les Grands ensembles et l'évolution de l'intervention publique », *Hommes & Migrations*, n°1147, 1991, p. 6-18. URL : <https://doi.org/10.3406/homig.1991.1726>

2.2. Construction identitaire

BELGUIDOUM Saïd, « Stigmatisation et bricolage identitaire : le vécu de l'entre-deux », *Colloque international "Les lignes de front du racisme. De l'espace Schengen aux quartiers stigmatisés"*, Institut Maghreb-Europe, Université Paris 8, janvier 2000, Paris. Consulté en novembre 2020, URL : [halshs-00940455](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00940455)

DUPREZ Dominique, *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 1992.

GILBERT Pierre, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine. Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse en sociologie, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2014.

LIPPENS Benjamin, « Classes populaires et politiques de rénovation urbaine (Entretien retranscrit avec Gilbert Pierre) », *Millénaire*, le 24 mai 2019. Consulté en octobre 2020 sur : <https://www.millenaire3.com/Interview/Classes-populaires-et-politiques-de-renovation-urbaine>

MAUGER Gérard, « La logique des bandes : entre famille, école et quartier (Compte-rendu de la thèse de doctorat en sociologie de Marwan Mohammed. 2011. La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue, Paris : Presses universitaires de France) », *Métropolitiques*, le 2 mars 2012. Consulté en octobre 2020 sur : <https://metropolitiques.eu/La-logique-des-bandes-entre.html>

TELLIER Thibault, « Les jeunes des ZUP : nouvelle catégorie sociale de l'action publique durant les Trente Glorieuses ? », *Histoire@Politique*, vol.4, n°1, 2008, p. 12-12. URL : <https://doi.org/10.3917/hp.004.0012>

2.3. Déviance

MUCCHIELLI Laurent, « Lepoutre David, Cœur de banlieue. Codes, rites et langages. [compte-rendu] », *Revue française de sociologie*, vol.39, n°3, 1998, p. 616-619.

PETONNET Colette, « L'invité du mois : propos recueillis par Thierry Paquot (novembre 1995) », *Revue Urbanisme*, « Violences », n°286, 1996, p. 5-11.

ROUDIL Nadine, *Usages sociaux de la déviance. Habiter la Castellane sous le regard de l'institution*, L'Harmattan, Paris, 2010.

3. Jeunesse et ville

ANTHROPEN, article « Environnement ». Consulté en décembre 2020 sur : <https://www.anthropen.org/voirEnvironnement?r=environnement>

CHEVALLIER Eric, *L'enfant et la ville*, SYROS, Paris, 1993.

PAQUOT Thierry (dir.), *La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières*, Infolio, Genève, 2015.

PAQUOT Thierry, article « Enfant, n.m. », in *Dicorue. Vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains*, Éditions du Cnrs, Paris, 2017, p. 199-206.

PAQUOT Thierry, article « Rue aux enfants, n.f. », in *Dicorue. Vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains*, Éditions du Cnrs, Paris, 2017, p. 387-388.

RUEL Sophie, BORDES Véronique, SAHUC Philippe, et BOUTINEAU Gaëlle, « Les espaces publics urbains toulousains au prisme de la jeunesse : modes d'appropriation, usages et fonctions », *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, n°30, 2018. URL : <http://journals.openedition.org/efg/2432>.

4. Rapport sociaux dans l'espace

MONTIGNY Gilles, « Anne Raulin : Anthropologie urbaine [compte-rendu] », *Espace Populations Sociétés*, vol. 21, n°2, 2003, p. 363-364.

RÉFÉRENCES AUDIOVISUELLES (PAR TYPES)

1. Films

LADJ Ly, réal., *Les misérables*, 2019, 1h45.

PIANKO Adam, réal., *L'enfance de l'art*, 2018, 3min33.

Consulté en octobre 2020 sur : <https://www.youtube.com/watch?v=gsfqgSCeKeY&feature=youtu.be>

2. Clips vidéo

Gambino, Rappeur, *Jeune de cité*, 2020, 4min07.

Consulté en octobre 2020 sur : <https://www.youtube.com/watch?v=NZMNbWsC3I8>

Kery James, Rappeur, *L'impasse*, 2008, 7min30.

Consulté en octobre 2020 sur : <https://www.youtube.com/watch?v=48rtmCKLvU>

3. Entretien filmé

PIANKO Adam, Entretien filmé de l'artiste-urbaniste Nicolas Mémain, Marseille, 2020, 2h35 [vidéo protégée non disponible au public].